



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL 2025

Filière sociale – Catégorie A (Femme/Homme)
(Arrêté d'ouverture n° 2024-99 du 30 juillet 2024)

Les Centres interdépartementaux de gestion de la Petite Couronne et de la Grande Couronne de la région Ile-de-France, les Centres départementaux de gestion de la région Centre-Val de Loire

Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne (Centre organisateur)

CO-ORGANISENT

UN EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS PAR VOIE D'AVANCEMENT AU GRADE D'ÉDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS DE CLASSE EXCEPTIONNELLE

CONDITIONS D'INSCRIPTION	DATES ET LIEU DES ÉPREUVES
<p>Ouvert aux fonctionnaires justifiant, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle le tableau d'avancement est établi, avoir accompli au moins trois ans de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau et compter au moins un an d'ancienneté dans le 3^e échelon du grade d'éducateur de jeunes enfants.</p> <p>Toutefois, les candidats peuvent subir les épreuves de l'examen professionnel au plus tôt un an avant la date à laquelle ils doivent remplir les conditions de nomination au grade d'avancement (article 16 du décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié).</p> <p>Les candidats désirant s'inscrire à l'examen doivent être en activité à la clôture des inscriptions.</p>	<p>Épreuve d'admissibilité : Examen du dossier individuel du candidat par le jury à compter du jeudi 13 février 2025 au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint (77)</p> <p>Épreuve orale d'admission : à compter du lundi 31 mars 2025 dans les locaux du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne à Lieusaint (77).</p> <p><i>Le Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne se réserve la possibilité au regard des contraintes matérielles d'organisation de modifier les dates de l'épreuve orale d'admission</i></p>

La période de préinscription en ligne et de retrait des dossiers est fixée du 15 octobre au 20 novembre 2024 inclus.

Les demandes d'inscription sont à effectuer par Internet via le portail national **www.concours-territorial.fr** ou sur le site **www.cdg77.fr** ou à défaut, par courrier adressé au Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne, 10 Points de Vue, CS 40056, 77564 LIEUSAIN Cedex.

La date de clôture des inscriptions (date limite de dépôt des dossiers) est arrêtée au 28 novembre 2024.

Les dossiers d'inscription comportant les pièces demandées devront être transmises via l'espace sécurisé ou être postés avant minuit (le cachet de La Poste faisant foi) ou déposés à l'accueil du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne avant 17H00 à cette date.

**La Présidente du Centre départemental de gestion de Seine-et-Marne
Maire d'Arville**

**Anne THIBAUT
Officier de l'ordre national du Mérite**